

MEETING DU CENTENAIRE DU MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE - 13H30 / 16H30
AÉROPORT PARIS - LE BOURGET

Dans le cadre du plan **Vigipirate** en vigueur, **des mesures de sécurité renforcées** sont appliquées pour cet évènement. Les **visiteurs** ainsi que **leurs effets personnels** seront systématiquement **fouillés** et **palpés** à chaque entrée sur le site.

Attention : des temps d'attente supérieurs à la normale sont à prévoir pour accéder au musée de l'Air et de l'Espace.



OBJETS INTERDITS

- Vélos (aucun endroit disponible pour les attacher)
- Trottinettes, skates, autres moyens de déplacement à roulettes
- Sacs de plus de 24 L
- Alcool
- Bouteilles en verre et canettes métalliques
- Lasers
- Drones et assimilé
- Objets tranchants, contondants, coupants, canifs et couteaux
- Animaux (sauf chiens guides d'aveugles)
- Armes, substances explosives, inflammables ou volatiles.
- Tous feux d'artifice, pétard, fusées de détresse, briques allume feu, pistolet factice
- Bouteille de gaz
- Tout liquide décapant, eau de javel et chlore, ainsi que carburant, solvant, diluant
- Produit inflammable, explosif, corrosif, comburant, toxique, infectieux, radioactif, ... (par exemple : essence, acétone, peinture, eau oxygénée, aérosols inflammables, acides, soude caustique, produits pour piscine, insecticide, ...) contenu ou non dans un appareil ou un objet
- Appareils à effet neutralisant (ex : bombes lacrymogènes)
- Escabeau et marchepieds



OBJETS AUTORISÉS

- Poussettes
- Parapluies
- Bouteilles d'eau
- Perche à selfie
- Sacs autorisés contenance maximale 24L
- Sièges et tabourets pliants



Si lors d'un contrôle de sécurité, la présence d'**un** ou de **plusieurs objets interdits** est avérée, l'accès au meeting vous sera **refusé**. Le musée de l'Air et de l'Espace ne dispose **ni de vestiaire, ni de consigne**.